

Le 22 janvier 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 22 janvier 2018 à 20h et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau, Francis Hamelin et madame Christina Perron formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 48 heures avant la journée de cette séance.

SM-035-01-18

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de l'ordre du jour, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 6-) Changement de responsable pour signature des heures supplémentaires et feuilles de temps de la directrice générale/greffière-trésorière
- 7-) Affaires nouvelles : rôle de promoteur résidentiel, commercial et industriel

La directrice générale/greffière-trésorière présente et dépose le projet du règlement 240-26-2018 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2018.

SM-036-01-18

ADOPTION DU BUDGET 2018 : RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT que le Conseil a l'obligation d'adopter le budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf selon l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil approuve le budget 2018 de la Régie régional de gestion des matières résiduelles de Portneuf au montant de 11 139 263,\$.

SM-037-01-18

COMMANDITE : CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçu par le Club de patinage artistique pour la production des dépliants qui seront remis lors de la compétition Interclubs Capitale-Nationale du 15 au 18 février prochain;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise une commandite au montant de 50,\$ pour le Club de patinage artistique pour aider au financement des dépliants de la compétition Interclubs Capitale-Nationale.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #02-11000-970.

Monsieur Stéphane Savard, conseiller #4, se retire à ce moment-ci de la séance extraordinaire.

SM-038-01-18

SOUSSION : ENTRETIEN MÉNAGER

CONSIDÉRANT que l'employée qui effectue l'entretien ménager est en arrêt de travail pour des raisons de santé jusqu'au 15 février;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission de chez JDHM et que madame Sylvie Mongrain propose ses services pour effectuer l'entretien ménager;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil demande à la directrice générale/greffière-trésorière de communiquer avec madame Sylvie Mongrain pour lui offrir le même montant (gagné par l'employée de l'entretien ménager) à titre de travailleur autonome pour effectuer le remplacement jusqu'au 15 février 2018.

Monsieur Stéphane Savard, conseiller #4, revient à ce moment-ci à la séance extraordinaire.

CHANGEMENT DE RESPONSABLE POUR SIGNATURE DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET FEUILLES DE TEMPS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT qu'en 2017, certaines situations entourant la gestion du contrat et les heures supplémentaires effectuées par la directrice générale/greffière-trésorière telles qu'inscrites au contrat;

CONSIDÉRANT que le maire, Guy Denis, préfère ne plus avoir à valider et signer les feuilles de temps concernant les heures de travail normales et supplémentaires de la directrice générale/greffière-trésorière;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil procède au remplacement de monsieur Guy Denis, maire par monsieur Francis Hamelin, conseiller et maire suppléant pour valider et signer les feuilles de temps et les heures supplémentaires de la directrice générale/greffière-trésorière.

AFFAIRES NOUVELLES : RÔLES DE PROMOTEUR RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL ET DE PRÉSIDENT DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Le maire mentionne que durant un caucus, les conseillers ont parlé de le retirer des fonctions suivantes :

- Corporation de développement économique Saint-Marc-des-Carières : président;
- Promoteur : résidentiel, commercial et industriel.

Il constate que ces derniers veulent le démettre de ces fonctions parce que ceux-ci (5 conseillers) pensent qu'il y a conflit d'intérêts.

Les conseillers ont décidé de ne pas se prononcer à cette séance (extraordinaire). Ils mentionnent qu'ils reportent cette décision à un autre moment.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-040-01-18

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h35.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés. Guy Denis, maire